

Un dossier complexe aux risques psychosociaux importants

Réaménagement puis déménagement temporaire vers le site de Diderot suivi d'un nouveau déménagement sur le site cible de Philippe Auguste.

Pour la CGT un tel exercice ne sera pas sans conséquences importantes sur les conditions de travail, les équilibres vie privée-vie professionnelle dans les prochains mois. Concernant les aménagements futurs, de nombreux problèmes ont été soulevés : nuisances sonores et inconfort thermique en cas de fortes chaleurs entre autres.

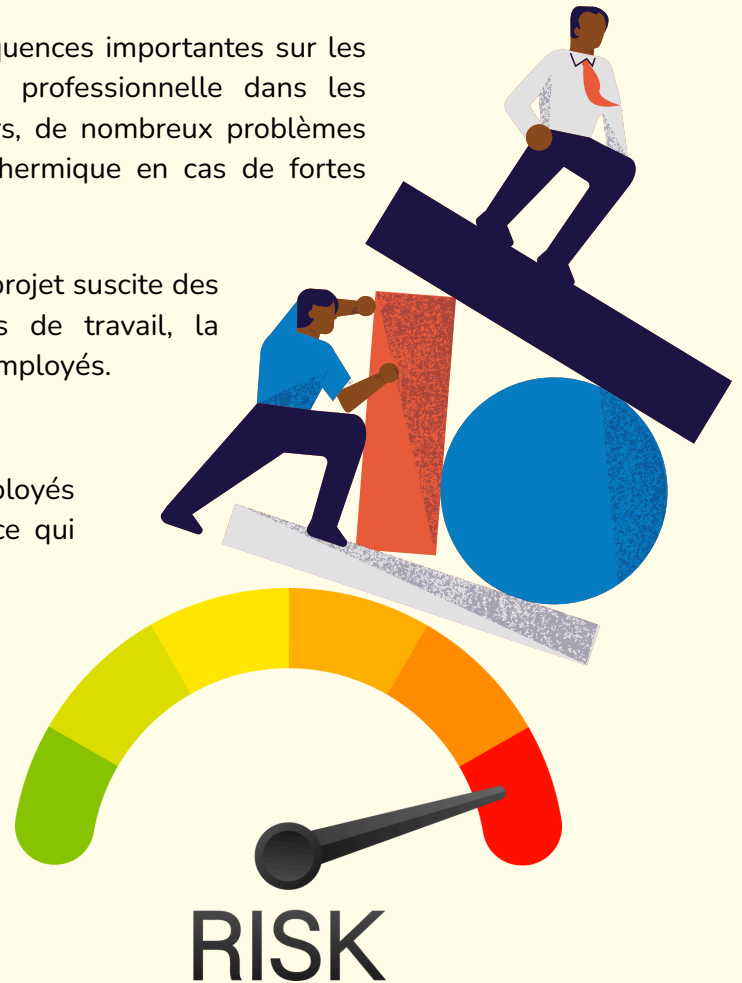
Un sondage réalisé en intersyndical a montré que ce projet suscite des préoccupations majeures concernant les conditions de travail, la communication et l'impact sur la vie personnelle des employés.

Notamment :

Allongement des Trajets : De nombreux employés s'inquiètent de l'augmentation du temps de trajet, ce qui pourrait impacter leur qualité de vie et leur bien-être.

Incertitude et Manque de Communication : Plusieurs commentaires expriment un besoin de plus de transparence et d'informations concernant le projet, ainsi qu'une frustration face à des déménagements fréquents.

La question de la cohésion d'équipe : La crainte de la division des équipes et de devoir partager des bureaux, ainsi que le désir de stabilité dans l'environnement de travail.



Malgré une réunion d'information en CSEE en octobre dernier, trois réunions de CSSCT et une réunion de consultation de nombreuses questions restent en suspens. Les élu.es ont donc voté à l'unanimité une résolution contre ce projet et souhaitent des réponses concernant les manquements identifiés dans ce projet et listés au verso.



- Une étude du taux de présence sur chaque étages cibles et leur seuil maximum
- Une étude sur la cohésion des équipes et le maintien du collectif de travail,
- La répartition précise des salariés en situation de handicap avec leur type de handicap et leur quartier d'équipe sur chaque sites (point au T2 2025 et au T3 2026) et mettre en place des zones calmes et des box dans les quartiers ou certains seraient atteint de déficience auditive.
- La répartition des non-télétravailleurs (Plus de 52 salariés) par quartier d'équipe sur chaque étages cibles (1er et 3ème PHA et 5ème de Noisy) ainsi que des salariés en longue maladie (36 salariés) pour mieux les prendre en compte dans le taux de partage.
- Le nombre de salariés en télétravail à jour fixe pour mieux comprendre leur répartition dans chaque étages cibles et le besoin éventuel de changement de jour en cas de forte affluence.
- Un dispositif d'accompagnement RH précis et bien défini.
- Une analyse des conséquences environnementales, ainsi que des précisions sur la méthode retenue pour cette étude.
- Des données économiques claires sur l'utilisation des gains attendus du projet,
- Des précisions sur les attentions particulières pour les salariés de plus de 55 ans avec une possibilité d'avoir une journée de télétravail supplémentaire. (93 salariés concernés)
- Des engagements contractuels concernant la restauration et la pause méridienne des salariés.
- Mettre à jour le DUERP et mettre en place de plans d'actions primaires dans le PAPRIPACT.

Les élu.es demandent de plus :

- Le déclenchement du télétravail occasionnel le samedi pour les salariés des sites de Noisy et Diderot qui en feraient la demande
- Des cloisons mobiles dans les espaces de corpo-working pour permettre de séparer des métiers du front (bruyant) des autres métiers au besoin de concentration sur les sites cibles PHA et Noisy
- La généralisation de la souplesse concernant les pauses méridiennes pour l'ensemble des salariés concernés par ce projet

Au-delà des réponses attendues à ces questions, suite à la demande des organisations syndicales d'ouverture de négociations à laquelle la CGT s'est associée, la direction va réunir prochainement les organisations syndicales pour l'accompagnement des salarié.es concernés par le Projet.

LA DELEGATION CGT AU CSEE DE LA DO IDF

TITULAIRES : Alparslan POYRAZ, Jérôme RONDEAU, Françoise BRASSEUR, Sandrine MARTINHO, Anthony TOUEILLES

SUPPLÉANTS : Anna ALLAMELLE, Oualid BENZARTI, Virginie CULLIN, Amar LEVEUGLE, Marjory BOGANDA

Représentant syndical : Alain BERNIER